

FAi - A²

Formation supérieure d'art
en espace public

**Le son dans la création
en espace public**

Dossier pédagogique 2023

Sommaire

Le stage	3
Profil des stagiaires	4
À qui est destiné de stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
Pédagogie du stage	5
Objectifs	
Compétences visées	
Programme prévisionnel	6
Modalités d'acquisition des compétences	7
Évaluation et appréciation des résultats	
Suivi de l'assiduité et exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
Accessibilité / handicap	
Formateurs	8
Informations pratiques	9
Financement	
Inscription	
Difficultés et réclamations	
Contactez-nous	
La FAI-AR	10

Le stage

Une formation pour mieux penser l'usage du son et son déploiement artistique et technique dans la création en espace public

Conçu par des artistes, professionnels du son et directeurs techniques, ce stage répond aux besoins de directeur·rice·s artistiques et de régisseur·se·s souhaitant intégrer le son à l'écriture de leurs projets artistiques en espace public.

Les possibilités de contenus, d'utilisation et de diffusion de la matière sonore dans une création pour l'espace public sont foisonnantes. En fonction des propositions, le son soutient la mise en scène, est sujet principal, délivre des informations, crée un environnement. Ses modes de diffusion influent sur sa réception et certains dispositifs sont conçus comme une expérimentation. Enjeux artistiques et techniques s'entrelacent pour former une œuvre singulière.

C'est par ce prisme de lecture, éclairé par l'expérience de la compagnie Décor Sonore, que ce stage aborde la question du son dans la création en espace public :

Artistiquement, il propose de traverser et (re)découvrir les places possibles du son dans la création ;

Techniquement, il offre les clés techniques pour penser et intégrer le son dans une proposition en mouvement.

DATES	Du 6 au 10 novembre 2023
DURÉE	5 jours - 35 heures
LIEU	FAI-AR et Cité des arts de la rue 225 avenue Ibrahim Ali 13015 Marseille
INSCRIPTION	Jusqu'au 23 octobre 2023 (6 octobre pour les demande de financement AFDAS)
FORMATEURS	Michel Risse, Renaud Biri et Olivier Brun

Profil des stagiaires

A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des créateur·rice·s en espace public ainsi qu'à des régisseur·se·s souhaitant développer leurs compétences techniques :

- directeur·rice·s artistiques et metteur·e·s en scène s'intéressant aux enjeux techniques et sonores de la création,
- des régisseur·seuse·s souhaitant approfondir leur appréhension artistique de la technique.

Quels sont les prérequis ?

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir une expérience de projet artistique dans l'espace public.

Effectif

6 stagiaires minimum

13 stagiaires maximum

Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante :

accessibilite@faiar.org.

Pédagogie du stage

Objectifs remplis à l'issue du stage

- comprendre l'influence du son sur la mise en scène d'un projet artistique en espace public,
- favoriser des passerelles et clés de compréhensions entre désirs artistiques et possibilités techniques,
- connaître les principes de base de l'alimentation électrique de systèmes de sonorisation,
- connaître les différentes installations sonores mobilisables dans un projet en mouvement,
- orienter les choix techniques de sonorisation en fonction du contexte et des besoins artistiques (espaces, déplacements, réception du public).

Dans une perspective de moyen terme, le stage contribue à ancrer les compétences suivantes :

- intégrer le son en mouvement dans une œuvre en espace public,
- placer les sources sonores et sources de diffusion,
- utiliser le son pour orienter les déplacements et réactions d'un public,
- savoir choisir et dimensionner correctement le matériel,
- savoir alimenter électriquement le matériel en toute sécurité.

Programme prévisionnel

Semaine de formation en présentiel

Du 6 au 10 novembre 2023

Horaires de travail : 9h30-13h / 14h30-18h

Lundi 6 novembre

Intérêt et enjeux artistiques de la création sonore

- La place du son dans une création artistique en extérieur : contenu et objectifs,
- le son en mouvement dans l'art en espace libre : les contextes comme points de départ ?
- expériences psychoacoustiques autour de la réception et de la compréhension de la bande son.

Mardi 7 novembre

Matinée - Historique et implication du public :

- Évocation rétrospective de la place du son en mouvement,
- diversité des situations acoustiques dans l'espace public aujourd'hui,
- le public et ses mouvements comme points de départ ? Pourquoi l'impliquer et comment ?

Après-midi - Notions clés de la chaîne électroacoustique

- Les notions clés pour travailler le son,
- nature du courant et fréquences,
- les bases d'une installation : monter un circuit sonore.

Mercredi 8 novembre

Matinée - Traitement du son et mise en pratique :

- Le traitement du son : questions transversales,
- les différentes sources électriques & leurs particularités,
- mise en pratique.

Après-midi - Les systèmes de transmission du son :

- Les principaux systèmes de transmission du son (radio émission, multi enceinte, casque...) : avantages et inconvénients,
- interactions entre disposition technique et réception du public.

Jeudi 9 novembre

Matinée - Dialogue entre mise en scène et technique

- Le son en mouvement : les techniques existantes,
- le son dans le processus de création : interactions entre désir artistique et solution technique.

Après-midi - Préparation à la mise en pratique

- Définition d'envies artistiques et sonores à expérimenter le lendemain,
- préparation de plusieurs propositions.

Vendredi 10 novembre

- Expérimentations sonores,
- bilan.

Modalité d'acquisition des compétences

Acquisition des compétences grâce à :

- Un partage d'expérience,
- des cours théoriques,
- des exercices pratiques : tests techniques encadrés, expérimentations sonores collectives et encadrées.

Évaluation et appréciation des résultats

En amont de la formation :

- examen du dossier d'inscription,
- entretien téléphonique avec le-la stagiaire en amont de la formation.

Pendant la formation :

- examen du dossier d'inscription,
- entretien téléphonique avec le-la stagiaire en amont de la formation.

À l'issue de la formation :

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par les formateurs permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation, accès à Internet, accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau,
- technique : les équipements de la FAI-AR à la Cité des arts de la rue sont composés de salles de cours équipées de tableaux et de vidéoprojecteurs, d'espaces communs de détente et de restauration. Du matériel son et électrique sera mis à la disposition des intervenants afin d'illustrer leur propos.

Le site de la Cité des arts de la rue sera un terrain de jeu pour l'essai de systèmes son lors de la journée de mise en pratique

- encadrement : 3 formateurs, 1 responsable pédagogique, 1 chargée de production.

Formateurs

Renaud BIRI

Régisseur, ingénieur du son et musicien

Renaud Biri est entré à Décor Sonore en 1995 comme objecteur de conscience ! Depuis son service civil et un diplôme des Arts et Techniques du son, il est resté l'un des principaux et indispensables acteurs des projets menés par Décor Sonore. Associé à toutes les créations de la compagnie depuis Les Monstration Inouïes, il est à la tête des opérations techniques, mais joue également dans plusieurs des spectacles (Les Chantiers de l'O.R.E.I, Les Kaléidophones) et participe aux actions de sensibilisation menées par la Fabrique Sonore.

Olivier BRUN

Technicien lumière

Après des études en informatique industrielle et quelques missions en agence d'intérim, j'ai découvert le théâtre lors de mon service civil à l'école de la rue Blanche (E.N.S.A.T.T.) au début des années 90.

Je n'ai plus quitté cet univers depuis, migrant du théâtre en salle vers l'extérieur après une formation longue à Lieux Publics dirigé à l'époque par Michel Crespin et son équipe. Ces 2 expériences initiales m'ont permis de participer à de multiples créations. D'abord intéressé par le son, je me suis assez vite orienté vers la lumière. Mon parcours m'a amené à concevoir de nombreux éclairages aux formats et aux moyens extrêmement variés mais aussi à concevoir des dispositifs d'éclairage et des projecteurs spécifiques aux installations scénographiques ou accessoires créés spécifiquement pour un spectacle. J'ai participé à de multiples créations en intérieur ou en espace public aux formats très différents : théâtre, installation, performance, création in-situ, danse, concert, ... J'ai pu notamment collaborer avec Artonik, Ici-même (Paris), ou plus récemment Rara Would, Galmae ou Pina Wood. Attaché à la compagnie Générrik Vapeur, j'y travaille depuis 2004.

Michel RISSE

Compositeur

Michel Risse compose dès 1972 ses premiers « décors sonores », installations électroacoustiques pour lieux publics. Il est cofondateur en 1985 de Décor Sonore, laboratoire de productions à la fois scéniques et musicales particulièrement tourné vers les arts en espace public. Cette compagnie offre au public des spectacles singuliers où se mêlent théâtre, poésie, humour, technologie, et bien sûr création musicale. C'est également un « Lieu de fabrique » ouvert aux créateur·rice·s d'autres disciplines des arts de la rue, de la piste et des nouvelles scènes : centre de réflexion et d'expérimentation sur les rapports entre le drame et le sonore, où s'inventent et se construisent sons, musiques, espaces et systèmes de diffusion inédits, et centre de transmission et de sensibilisation à notre environnement sonore.

Informations pratiques

DATES Du 6 au 10 novembre 2023

LIEU FAI-AR et Cité des arts de la rue
225 avenue Ibrahim Ali
13015 Marseille

COÛT DU STAGE 1 400 euros TTC par stagiaire

Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au·à la stagiaire.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifier les possibilités de financement auprès de votre organisme de formation,
- retirer auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituer et déposer la demande en veillant à respecter les délais. *Les dépôts de dossiers auprès de l'AFDAS doivent se faire maximum un mois avant la date de début du stage.*

Inscription

Inscription en ligne jusqu'au 23 octobre 2023 (06/10 pour les dossiers AFDAS) sur www.faiar.org/formation-continue

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé la participation du·de la stagiaire,
- l'accord de prise en charge et le devis de formation signé a été communiqué à la FAI-AR.

Difficultés et réclamation

Si le·la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il·elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Camille Fourès - camille.foures@faiar.org

Contactez-nous

Équipe formation continue

Charlotte Mouchette | suivi du stage, accompagnement administratif des stagiaires

Léa Malhouitre | chargée de production

Camille Fourès | responsable pédagogique

Mail : formation.continue@faiar.org

Téléphone : +33 (0)4 91 69 74 67

Adresse : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Site web : www.faiar.org

La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ice-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Soutenu
par



VILLE DE
MARSEILLE

